

1er TRAIL de PIGNAN

Dimanche 8 février 2009 à partir de 9h30

mat
organisations

www.montpelliertriathlon.com

Et aussi en 2009:

7 mars: Aquathlon Avenir de Montpellier

15 mars: Vétathlon de Pignan

26 avril: Triathlon de Montpellier

25 Octobre: Vétathlon de Clapiers



Parcours Découverte 5kms

TRAIL 15kms

Courses enfants

Buffet campagnard offert par la Mairie à l'arrivée

Inscriptions : contact@montpelliertriathlon.com

Infos sur <http://www.montpelliertriathlon.com>

tél: 04.67.99.39.63

IDEAL COIFFURE
Hair Solution
www.idealcoiffure.com



CULTURE
velo



1^{er} TRAIL DE PIGNAN

9H30 : Trail 15 kms — 8€uros 10H : Trail Découverte 5 kms — 5€uros

11h : Courses enfants (8/10 ans) 1 kms — 2€uros 11h : Courses enfants (11/14 ans) 2 kms — 2€uros

Nom	
Prénom	
Adresse	
CP Ville	
Téléphone	
Email _____ @ _____	
Date de naissance / /	Sexe M F
Licence	
Club	
Je m'engage à respecter le CODE DE LA ROUTE lors du Trail de Pignan 2009 sous peine d'engager ma responsabilité personnelle.	
Fait à	Signature
Le .. / .. /2009	

Documents à fournir

*Pour les licenciés FFTRI 2009 Ou Autres Fédérations :

- photocopie de la licence 2009
- un chèque à l'ordre de MAT Organisations

*Pour les non licenciés :

- Certificat médical (moins d'un an), *pour la pratique de la course à pieds en compétition*
- un chèque à l'ordre de MAT Organisations

Règlement de l'épreuve:

Art.1 : Le Trail de Pignan se court individuellement. L'épreuve se répartit en 2 courses adultes: un Trail de 15 kms, une course découverte de 5 kms et 2 courses enfants de 1 et 2 kms.

Art.2 : Les licenciés devront présenter obligatoirement leur licence le jour de l'épreuve. Les non licenciés devront présenter obligatoirement un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive en compétition de moins d'un an.

Art.3 : Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des vols, pertes, accidents ou défaillances dus à un mauvais état de santé ou au non respect des règles de course. Les coureurs et leur ayant droit acceptent de ne pas engager de poursuites envers l'organisateur en cas d'accidents. Ce trail bénéficie d'une assurance souscrite auprès des AGF.

Art.4 : Inscriptions à partir de **7h30** au Château du Parc. Briefing obligatoire pour les concurrents à **9h20**. Départ de course à **9h30** pour le Trail, **10h** pour le Découverte et 11h pour les enfants. Récompenses au 1er de chaque catégorie.

A envoyer avant le 31 janvier 2009 à :

MAT ORGANISATIONS

6 RUE CARIGNAN

34750 VILLENEUVE LES MAGUELONNE

